



## AMICALE LUDRES

### BOULES

---

**MINI-REGLEMENT**

*L'AMICALE LUDRES BOULES est une amicale de jeux de boules.*

*Pour pouvoir jouer sur le terrain au sein de l'A.L.B. il faut, pour des raisons d'assurance, être possesseur de la carte amicale de l'amicale en cours.*

*Le carte "AMICALISTE individuelle" concerne les personnes qui participent seules aux concours et manifestations A.L.B.*

*La carte "FAMILIALE", valable pour une famille avec ses enfants à charge, concerne les personnes qui participent en famille ou seules aux concours et en famille aux manifestations organisées par l'A.L.B.*

*Il faut être à jour de sa cotisation le jour de la prendre recense ; pour cette année : le 3 avril 2011.*

**TARIFS 2011**

Votre carte vous sera remise par le trésorier après règlement du montant de la cotisation annuelle.	
Cette année :	
carte amicale individuelle :	30,00 €
carte familiale :	20,00 €

*A partir de 1<sup>er</sup> août toute nouvelle inscription dimmera lieu d'une cotisation à demi-tarif*

**RENCONTRES SUR LE TERRAIN :**

Cette année l'entraînement aura lieu les mardi, vendredi, et, à la demande samedi après-midi de 14h00 à 18h00

Le participant aux concours doit au sein de son club verser 2 € et 5 € pour le permis de jeu au "Non-Stop" qui organise les rencontres sur terrain et au moment de l'inscription et une demande de 1 € pour participer, tout après débiter. A cet égard, il est précisé que :

Les inscriptions aux concours et aux rencontres se font sur le terrain, avec la présence effective de 2 joueurs à partir de 14h00, début de tirage 14h15 et début des jeux à 14h30 précises.

Pour les rencontres, les inscriptions se font à partir de 20h00, début de tirage 20h15 et début des jeux à 20h30 précises.

Pour le bon déroulement de vos manifestations, merci de bien vouloir respecter ces horaires, et de vous présenter dès votre arrivée sur le terrain à l'organisateur pour votre inscription aux concours ou aux rencontres, ceci pour des raisons d'indemnité.

**ORGANISATION :**

Les organisateurs de la journée sont les seuls responsables.

Ils sont les seuls juges pour l'organisation et le règlement d'éventuels litiges, en cas de litige au cours des jeux s'adresser exclusivement auprès d'eux.

Ils sont les seuls habilités à servir et encaisser les boissons.

Ils veillent, autant que possible, à ce que les joueurs ne jouent pas dans le même équipe deux fois dans le même concours (ou rencontres).

L'arbitrage boules touche une seule ou plusieurs entières à l'aplomb des limites (orange) ainsi formée, celle-ci est déclarée « morte ».

Si l'objet de couleur, le même est nul, à moins qu'il ne reste des boules qu'il une seule équipe dans ce cas elle marque autant de points qu'elle déstait de boules à jouer.

En cas de jeu en nocturne, afin de permettre le déroulement de quatre parties, leur durée sera limitée à 45 minutes. Au début de la partie, l'arbitrage sera nul, et donnera que suite.

Les organisateurs des rencontres veillent à l'approvisionnement des glacières en boissons et glaces.

Connaissant ce règlement, nous vous demandons de conserver, comme d'habitude, un bon esprit amicaliste.

Amicale Ludres Boules - Bureau Municipal des Sports  
B.P. 90072 - 54711 LUDRES cedex